

## IDENTIFICATION

72

### Identifiant

7935-70-8967

### Adresse

5, avenue Condover

### Dénomination



Novembre 2003

## DONNÉES HISTORIQUES

### Construction

- Date ou période de construction : vers 1920
- Concepteur(s) : Inconnu
- Propriétaire d'origine : Inconnu

### Présentation sommaire

La résidence située au 5, avenue Condover aurait été bâtie vers 1920. Elle n'est pas inscrite au rôle d'évaluation municipale pour l'année 1916-1917, mais elle figure sur un plan d'assurance-incendie réalisé en 1923. Il s'agit d'un bungalow qui puise certains détails au répertoire de l'architecture Arts and Crafts. Les catalogues de plans étatsuniens comportent plusieurs modèles d'habitation similaires. La demeure se compose d'un corps de logis de plan carré à un étage et demi, d'une toiture à deux versants droits, d'une galerie disposée en façade et protégée par un garde-soleil massif à croupe, d'une grande lucarne à pignon disposée à la rencontre de la toiture et du garde-soleil ainsi que d'un porche décentré et surmonté d'une toiture en arc surbaissé.

### Principales modifications

- Une partie du parement extérieur en bardeaux de cèdre a été remplacée par des planches de fibre de bois pressé.
- Le bardeau d'asphalte de la toiture n'est pas d'origine.
- La porte et certaines fenêtres ont été remplacées.

## DONNÉES ARCHITECTURALES

### Typologies

- Typologie fonctionnelle (fonction d'origine et usage actuel) : Maison unifamiliale
- Typologie constructive apparente : Charpente claire
- Typologie formelle dominante (courant stylistique) : Shingle style

### Paysage

- Environnement immédiat : Milieu composé de maisons unifamiliales. Le cadre paysager de ce secteur du développement Bowling Green est remarquable.
- Type d'implantation : Bâtiment isolé situé au centre du terrain.

### Architecture

- Ce bungalow présente des éléments caractéristiques de l'architecture Arts and Crafts tels que la grande lucarne à pignon et le porche à fronton en arc surbaissé.

### État physique

- Bon état : le bâtiment est bien entretenu et ne présente pas de détériorations.

## ÉVALUATION PATRIMONIALE

### Valeur patrimoniale

- Appréciation générale : Supérieure
- Intérêt d'art et d'architecture : La maison est exemplaire de l'architecture des bungalow du début du XX<sup>e</sup> siècle aux dimensions moyennes et qui s'inspirent des réalisations étasuniennes. Il s'agit d'un cas très représentatif et fort bien conservé.
- Qualité d'insertion dans l'environnement bâti ou paysager : La résidence s'intègre bien à son environnement naturel. Elle contribue également à définir l'image distinctive des premiers développements suburbains de l'arrondissement de Pointe-Claire.

**Recommandations de mise en valeur**

À conserver :

- La volumétrie;
- La forme de la toiture;
- L'ordonnance et la dimension des ouvertures;
- Les fenêtres à deux meneaux;
- La galerie au garde-corps fermé et aux piliers massifs recouverts de bardeaux de cèdre ainsi que l'imposant garde-soleil;
- Les chambranles autour des ouvertures.

À corriger :

- Rétablir le parement de bardeaux de cèdre sur toutes les façades du bâtiment ainsi que sur la toiture.

## SOURCES DOCUMENTAIRES

**Documents consultés**

- MONGRAIN, Guy. *Le développement urbain de Pointe-Claire (volet 1)*. Montréal, octobre 2003.
- Permis de construction. APC.
- Rôle d'évaluation 1916-1917. APC.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU. *Insurance Plan of the Town of Pointe-Claire*. 1923. ANC.

Patri-Arch, avril 2004